

08.03.2012 - 09:07 Uhr

Manifestation de femmes devant le Palais fédéral et lettre ouverte aux parlementaires Égalité salariale : le compte à rebours a commencé

Bern (ots) -

Les Femmes de l'USS n'acceptent pas qu'en moyenne, les femmes de ce pays gagnent toujours 18,4 % de moins que les hommes pour un travail de valeur égale. Et elles l'ont fait savoir le 8 mars, Journée internationale de la femme, en manifestant devant le Palais fédéral. Une bonne soixantaine d'entre elles ont accueilli les parlementaires qui se rendaient aux Chambres et revendiqué que le Dialogue sur l'égalité des salaires prenne une fois pour toutes réellement de l'ampleur. En effet, ce dernier, une procédure de contrôle et d'adaptation des salaires mise en place par les partenaires sociaux et à laquelle les entreprises adhèrent librement, ne s'impose que péniblement. À ce jour, seules 20 entreprises l'ont rejoint. Dans une lettre ouverte à l'intention de tous les parlementaires, les Femmes de l'USS ont ainsi demandé que ces derniers, d'abord en tant que membres de conseils d'administration ou entrepreneurs, fassent en sorte que « leur » entreprise adhère à ce Dialogue. Ci-après, quelques extraits de cette lettre :

« Depuis 30 ans, le droit, pour les femmes et les hommes, à un salaire égal pour un travail de valeur égale est inscrit dans la Constitution. Mais la situation réelle a peu évolué. (...) Vous ne sauriez rester indifférent au fait que les lois que vous votez restent inappliquées. (...) »

...le Dialogue sur l'égalité des salaires (www.dialogue-egalite-salaires.ch) (doit) accélérer la mise en application de l'égalité salariale dans les entreprises. L'objectif est d'amener le plus possible d'entreprises, d'administrations et d'institutions de plus de 50 collaborateurs et collaboratrices à examiner volontairement leurs salaires dans le cadre du Dialogue et à éliminer d'éventuelles discriminations. Ce volontariat ne fonctionne que dans la mesure où de nombreuses entreprises y adhèrent. Ce qui n'est pas encore le cas. Si jusqu'en 2014, le nombre d'entreprises adhérant au Dialogue n'est pas suffisant, un durcissement des instruments légaux deviendra inévitable. » Lettre ouverte et photos de haute résolution dès 9 heures sur : www.uss.ch.

Contact:

Christina Werder (031 377 01 01 ou 079 341 90 01), secrétaire centrale de l'USS, et
Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 36 14), service de la communication de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100714464> abgerufen werden.